

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 97.00.680.006.1 DU 4 AOUT 1997

Doseuse pondérale modèle BOS

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE PAR LE DECRET N° 96-441 DU 22 MAI 1996 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

SOCIETE MOLEN, BP 3246, 4800 De Breda
(Pays-Bas).

DEMANDEUR

SOCIETE MOLEN FRANCE, ZI de Beauregard,
19100 Brive (France).

OBJET

La présente décision a pour objets :

1) de transférer au demandeur précité le bénéfice de l'approbation de modèle antérieurement accordée à la Société MOLEN FRANCE, 118, rue Ampère, ZI, 54710 Ludres, par la décision n° 92.00.681.036.1 du 18 décembre 1992 (1),

2) de compléter la décision n° 92.00.681.036.1 du 18 décembre 1992 (1) au bénéfice de la société SOCIETE MOLEN FRANCE, ZI de Beauregard, 19100 Brive (France).

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1992, page 1876.

(2) Tous les certificats d'essais ci-dessus mentionnés ont été délivrés par l'organisme notifié n° 122 (NMI).

CARACTERISTIQUES

La doseuse pondérale modèle BOS faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par la décision précitée par :

- le dispositif d'alimentation en produit ;
- le dispositif électronique de mesure et d'asservissement ;
- les dispositifs fonctionnels ;
- certaines des caractéristiques métrologiques.

1) Dispositif d'alimentation en produit : outre les possibilités indiquées dans la décision n° 92.00.681.036.1 du 18 décembre 1992 (1), ce dispositif peut également être constitué par un système à vis ; par ailleurs, différents types d'emballages peuvent être conditionnés : sacs type «gueule ouverte», boîtes ou caisses ;

2) Dispositif électronique de mesure et d'asservissement : dénommé MASCON 2 BOS, ce dispositif comprend :

– un dispositif indicateur numérique pouvant être :

- soit un module indicateur de marque MOLEN modèle MASCON 2 WIC faisant l'objet du certificat d'essais n° TC 2562 en classe III (2).

Les caractéristiques de ce module sont les suivantes :

- Impédance minimale de charge de l'alimentation : 50 Ω
- Tension d'alimentation des capteurs : 10 V
- Echelon minimal de tension : 1 μ V
- Nombre maximal d'échelons : 6 000

- Coefficient p_i affecté au module : 0,5
- soit un ensemble de modules marque MOLEN constitué par :

- un module de traitement analogique des données modèle INT.JB x/x faisant l'objet du certificat d'essais n° TC 2565 en classe III (2).

Les caractéristiques de ce module sont les suivantes :

- ♦ Nombre de capteurs d'impédance d'entrée supérieure ou égale à 275 Ω pouvant être connectés : de 1 à 8 selon la version (valeurs x/x)
- ♦ Tension d'alimentation des capteurs : 10 V
- ♦ Echelon minimal de tension : 1 μ V
- ♦ Nombre maximal d'échelons : 6 000
- ♦ Coefficient p_i affecté au module : 0,5

- un module de traitement numérique des données et de visualisation modèle MASCON 2 faisant l'objet du certificat d'essais n° TC 2563 (2) ;

- et en option, un module de traitement numérique des données modèle MIWI faisant l'objet du certificat d'essais n° TC 2564 (2) intercalé entre les deux modules précédents.

- un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte travaillant en traction, en flexion, en cisaillement ou à point d'appui central, faisant l'objet soit d'une autorisation d'établissement de fiches techniques, soit d'un certificat d'essais délivré par un organisme notifié au sein de l'union européenne et compatible avec le dispositif indicateur numérique.

3) Dispositifs fonctionnels (liés à l'utilisation du dispositif MASCON 2 BOS). Ces dispositifs sont les suivants :

- dispositif semi-automatique de mise à zéro ;
- dispositif automatique intermittent ou permanent de mise à zéro ;
- dispositif de prédétermination et de mémorisation de paramètres de dosage (consignes, tolérances, ...)
- dispositif indicateur de stabilité ;
- dispositif de gestion de l'impression ;
- dispositif automatique de centrage de la valeur moyenne des doses ;

(1) *Revue de Métrologie*, décembre 1992, page 1876.

(2) Tous les certificats d'essais ci-dessus mentionnés ont été délivrés par l'organisme notifié n° 122 (NMI).

• dispositif indicateur de pesées hors tolérances (peut être inhibé) ;

• dispositif de correction automatique des pesées légères, inférieures à la tolérance négative (peut être inhibé) ;

• dispositif de calcul de paramètres statistiques (peut être inhibé) ;

• dispositif d'entrée sortie permettant la connexion avec des éléments extérieurs.

4) Caractéristiques métrologiques :

- $25 \text{ kg} \leq \text{Max} \leq 120 \text{ kg}$
- nombre maximal d'échelons : 3 000.

Les autres caractéristiques métrologiques restent inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro et de la date de l'approbation de modèle qui sont remplacés par le numéro et la date figurant dans le titre de la présente décision.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les caractéristiques métrologiques d'une doseuse pondérale modèle BOS étant dépendantes de ses éléments constitutifs, la preuve de la compatibilité des modules (compatibilité des modules entre eux et compatibilité des modules avec les caractéristiques de la doseuse définies ci-dessus) doit être apportée par le demandeur lors de la vérification primitive.

De plus, le demandeur tient les certificats d'essais des modules à la disposition de l'agent chargé de la vérification primitive.

La vérification primitive est réalisée en une phase au lieu d'installation.

VALIDITE

La présente décision a la même limite de validité que la décision n° 92.00.681.036.1 (1) du



18 décembre 1992, c'est-à-dire le 18 décembre 2002.

REMARQUE

En application du décret n° 96-441 du 22 mai 1996 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

ANNEXE

Notice descriptive du boîtier de commande et de visualisation n° 6432.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J. F. MAGANA



NOTICE DESCRIPTIVE DU BOITIER DE COMMANDE ET DE VISUALISATION

Doseuse pondérale modèle BOS

1) GENERALITES

La présente description couvre le boîtier de commande et de visualisation du dispositif indicateur numérique que celui-ci soit constitué par le module MASCON 2 WIC (faisant l'objet du certificat d'essais n° TC 2562 (1), ou l'ensemble de modules de marque MOLEN comportant notamment le module MASCON 2 faisant l'objet du certificat d'essais n° TC 2563 (1).


Le module MASCON 2 WIC diffère du module MASCON 2 par le fait qu'il intègre la carte traitement analogique des données alors qu'elle n'équipe pas le MASCON 2.

2) DESCRIPTION DE LA FACE AVANT


La face avant comporte :


- un écran à cristaux liquides (LCD) permettant le dialogue opérateur-machine, la visualisation des fonctions de commande, l'affichage des valeurs de masse ainsi que la surveillance du déroulement des cycles de conditionnement,
- un clavier de 10 touches «0» à «9» accompagné d'une touche d'annulation et d'une touche de validation permettant l'introduction de données numériques, mais également alphanumériques lorsqu'elles sont utilisées avec une fonction «lettres»,

- 4 touches de commande accompagnées de voyants indiquant leur mise en œuvre :

 : commande le départ d'une séquence automatique de dosage (à la condition que toutes les conditions de démarrage soient remplies)

 : commande l'arrêt d'une séquence

 : «alarme». Le voyant accompagnant cette touche s'allume après détection d'une anomalie. Un appui sur la touche stoppe le «trembleur». Le voyant s'éteint après acquittement

 : commande l'activation ou la désactivation de l'affichage sur l'écran du moniteur de processus. Le voyant est allumé lorsque le moniteur est affiché

- les autres fonctions de dialogue ou d'opération sont affichées sur l'écran LCD (sous forme de pictogrammes). Leur activation se fait au moyen des touches adjacentes disposées sur les côtés de l'écran.

Fonctions d'opération



Reset Arrêt d'Urgence



Vidange (manuel)



Remplissage Gros Débit (manuel)



Remplissage d'Appoint (manuel)



Commande Manuelle



Simulation Niveau Trémie Amont



RAZ



Arrêt Plein

Fonctions de dialogue



Curseur à droite



Curseur à gauche



Curseur haut



Curseur bas



Page précédente



Page suivante



Augmentation contraste










Diminution contraste



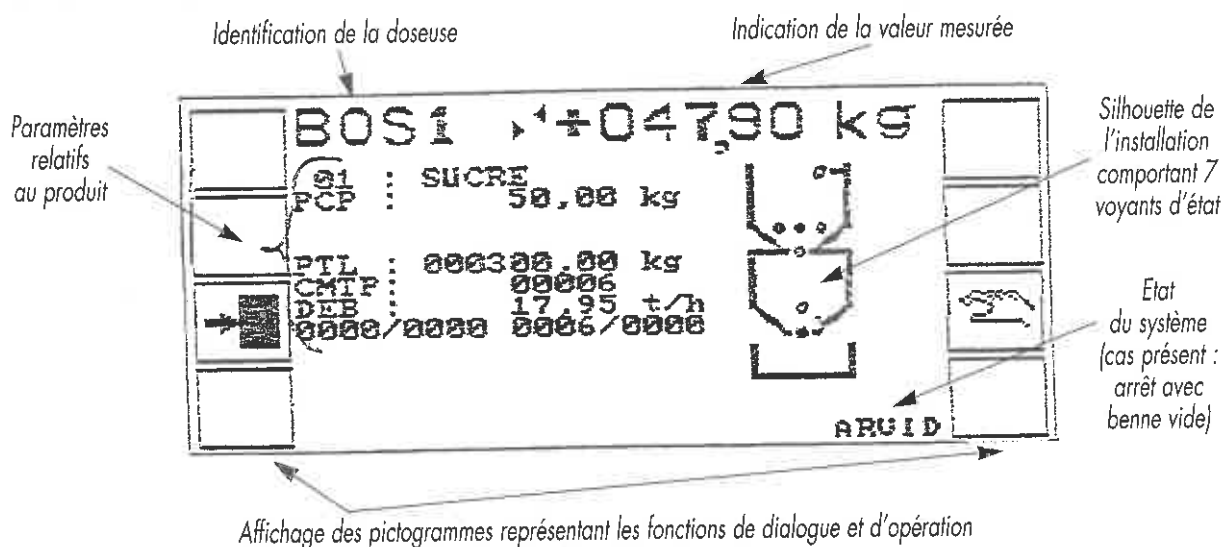
Lettres

(1) Tous les certificats d'essais ci-dessus mentionnés ont été délivrés par l'organisme notifié n° 122 (NMI).

	Moins		Virgule
	Impression		Point
	Insérer/Transcrire		Sauter
	Effacer		Sélect Ligne

3) SEQUENCE DE DOSAGE

Lorsque l'affichage du moniteur de processus est activé, l'écran comporte plusieurs zones comme le montre le dessin suivant :



4) CONFIGURATION - PARAMETRAGE

L'accès aux différents paramètres définissant l'instrument et son fonctionnement se fait par un système de menus accessibles directement à l'utilisateur ou par mot de passe. Les données ... ne sont accessibles que par un mot de passe système.

4.1) Opération de pesage : ce menu donne la possibilité de sélectionner un programme de dosage prédéterminé et mémorisé. Lorsqu'un programme a été sélectionné, le démarrage d'une séquence de dosage est possible. A partir de cet endroit, l'opérateur peut également demander une impression des paramètres prédéterminés.

En cours de cycle, l'opérateur peut également revenir sur ce menu pour modifier le paramètre définissant la quantité globale de produit à conditionner au cours de la séquence (nombre de doses ou quantité globale de produit).

4.2) Paramètres produits : ce menu donne accès à la liste des produits pour lesquels les paramètres ont été définis, ainsi qu'à la visualisation et à la modification des paramètres eux-mêmes (identification du produit, poids de consigne, tolérances positive et négative, facteurs de centrage automatique de la moyenne autour du poids de consigne, valeurs de minuteries).

4.3) Paramètres de l'installation : ce menu permet de visualiser ou modifier des paramètres généraux tels que des durées limites pour certains événements au-delà desquelles une alarme est générée, opérations d'automatisme, temporisations, procédure de fin de cycle en cas de dépassement des tolérances, formats des impressions, visualisation ou impression des paramètres réels (temps de cycle, débit), paramètres visualisés sur un répéteur.

4.4) Paramètres statistiques : ce menu permet de définir la procédure de calcul des paramètres statistiques ainsi que leur visualisation.